ROUBAIX

Enseignement supérieur

CONFÉRENCES pour les DAMES et les JEUNES FILLES

LE PROBLÈME POLAIRE : RÉSULTATS SCIENTIFIQUES DES EXPÉDITIONS POLAIRES.

Le problème polaire est parfois posé en des termes tels que l'on pourrait croire que toute l'affaire est de parvenir le plus loin possible, de pouvoir toucher l'endroit même où se trouve le pôle. En réalité, la solution de ce problème a été une œuvre scientifique de grande envergure, et les expéditions qui y ont le plus contribué furent celles dont les chefs ont été de véritables savants, capables d'organiser les recherches et les observations à effectuer avec une méthode rigoureusement scientifique.

A cet égard, le voyage du norvégien Nansen, de 1893 à 1896, dans les régions arctiques et dans les régions antarctiques, l'expédition de l'anglais Shackleton de 1907 à 1909, préparée elle-même par celle de la Discovery, sous la commandement de Scott, de 1901 à 1904, ces expéditions ont été de grands succès au point de vue scientifique encore qu'elles n'aient atteint ni l'une ni l'autre le pôle même. Elles ont rassemblé des documents précieux non seulement au point de vue géographique (répartition des terres et des mers) mais aussi par l'étude de la géologie, de l'océanographie et de la biologie.

Au Pôle Nord, ces expéditions ont montré qu'il existe un bassin océanique, d'une profondeur moyenne de 3.000 mètres et plus, séparé de l'Atlantique par le seuil Wyville-Thomson. On a pu étudier la température à diverses profondeurs, les courants, les conditions biologiques très spéciales de ce bassin polaire. On a pu aussi dans ces régions fixer la position du pôle magnétique (Armundsen) et celle du pôle du froid, qui ne coïncident pas avec la position du pôle astronomique.

Au Pôle Sud — à l'inverse de ce qui existe au Pôle Nord — il y a un continent dont la partie centrale, celle où se trouve le pôle astronomique forme un plateau dont l'altitude moyenne est supérieure à 3.000 mètres et qui est traversé ou bordé par des chaînes montagneuses dont quelques sommets atteignent plus de 4.000 mètres. Il y existe aussi des volcans, dont certains donnent encore des signes d'activité. D'immenses glaciers s'écoulent lentement de l'intérieur du continent vers la côte, où ils viennent former une barrière qui s'allonge sur un front de 800 kilomètres et masque le bord du continent.

De ce côté aussi l'expédition Shackleton a déterminé la position du pôle magnétique et étudié le régime des vents dominants qui soufflent du sud, les variations annuelles de la température, la structure géologique du continent.

Ces découvertes comportent peu d'applications pratiques immédiates ; elles entraînent cependant des résultats théoriques considérables. A ce titre elles sont une parcelle de la science et elles pourraient un jour marquer un pas décisif dans la conquête par l'homme des forces naturelles. S'il fallait se borner à l'utilitarisme en fait de connaissance et de science, on aurait tôt fait d'arrêter tout progrès et les découvertes même utiles. D'ailleurs les recherches et les efforts faits pour la conquête du Pôle sont grands et nobles par un autre côté : ils permettent à l'homme, en lui révélant des parties inconnues auparavant de l'œuvre divine, d'y reconnaître, par l'immensité, les aspects variés et, surtout, par l'harmonie dans la grandeur et la variété, la maîtrise infinie du Dieu qui gouverne toutes choses.

LES VICTIMES DU FROID

Une vieille femme meurt frappée d'une congestion à Roubaix

Mme veuve Hippolyte Desailly, 69 ans, de Lys-lez-Lannoy, passait lundi soir, vers cinq heures, rue Alfred-Motte, à Roubaix. Trompée par l'obscurité, elle s'engagea par erreur dans le chemin de culture conduisant chez M. Ranel, maraîcher.

Elle s'aperçut de son erreur et voulut rebrousser chemin. Elle s'égara dans un champ, puis tomba dans un fossé rempli de trente centimètres d'eau.

Bien qu'étourdie par sa chute et quelque peu glacée par l'eau, la vieille femme réussit à se relever et à sortir du fossé.

Elle voulut poursuivre sa route, fit encore quelques pas jusqu'au sentier, où elle tomba, frappée par une congestion causée par le froid.

Vers cinq heures et demie, le domestique de M. Ranel, qui rentrait chez son patron, trouva Mme Desailly étendue sur le dos. Le corps était déjà raide.

M. Appert commissaire du quartier, se rendit sur les lieux pour procéder aux constatations d'usage et fit transporter le corps à la morgue.

VOIR PLUS HAUT : Le vol de laine de la rue des Grapperies.

Pour les étrennes : Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, avec jolie reliure, fines gravures, 3 fr. 50. — LECTURE POPULAIRE, 50, Grande-Rue.

On nous prie d'insérer la note suivante :

« Pour répondre au désir exprimé par plusieurs personnes, les dames empêchées de rendre des visites est hiver, et désireuses de supprimer l'envoi de cartes cornées au profit de l'œuvre des Ecoles Catholiques, peuvent envoyer leur nom et leur affranchi chez Mme Auguste Waltinnes, 26, rue de Lille. La liste sera close le 31 décembre et sera envoyée, la première semaine de janvier, aux Dames dont le nom figure dans l'almanach des grandes familles de Roubaix. »

Les suites d'une congestion. — Dans la soirée de dimanche, M. le docteur Dispa faisait transporter à l'hôpital Amélie Riquier, 53 ans, gouvernante chez M. Caulier, 42, rue de la Gare, qui avait été frappée d'une attaque d'apoplexie à l'angle du boulevard de Mulhouse et de la rue de Lannoy. La malade a succombé lundi matin.

Avis important. — Nous avertissons nos lecteurs que seule les billets contenus dans le Chocolat Delespaul-Havez donnent droit à plus de 50 0 0 de rabais au Gaumont-Palace Roubaisien. 0x7

Œuvre de la Bouchée de Pain. — Semaine du 22 au 28 décembre. — Nombre de portions distribuées : adultes et enfants, 853.

Dont reçu. — Anonyme vieux vêtements.

GAUMONT-PALACE ROUBAISIEN

Soirée à huit heures et demie. — **Le document tragique,** Bout de Zan s'amuse, etc.

Quel que soit l'achat que vous ayez à faire, consultez notre dernière page, vous y trouverez l'adresse d'une bonne maison, où vous aurez, dans d'excellentes conditions, ce que vous cherchez. 660

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

NOUVEL-AN

Voir 5 rue du Priez, Lille. Grand choix de NOUVEAUTÉS et FANTAISIES pour Cadeaux. 090-4

du 29 décembre 1913

Naissances. — Gabrielle Lepoutre, Avenue Julien-Lagache. — Oscar Roesselberg, id. — Ernest Lejeune, rue Fabert, 10. — Maurice Verhrugge, rue du Tilleul, 103, Cité Verdonck, 21. — Albert Stetschkoff, rue Jean Bart, 18. — Marie-Louise Heuqet, rue Cadeau, 19. — Jules Provost, rue Durbo, cour Verhults, 19. — Nelly Duyck, rue Pierre-de-Roubaix, 2 — Claire Scherpereel, rue d'Inkermann, 68. — Robert Fiquey, rue de Lorraine, 76. — Auguste Duriez, avenue Julien-Lagache.

Publications. — Omer Boste, tisserand et Marie Dupont, épeuleuse, à Herseaux. — Jules Lizy, magasinier, à Roubaix et Juliennes Delattre, fileuse, à Ham. — Amédée Blasaux, employé au chemin de fer, à Roubaix et Angèle Vignon, cultivatrice, à Aire. — Georges Faulet, employé-comptable, à Roubaix et Ange Charlet, a. prof., à La Hamaïde. — Auguste Cuypers, cordonnier, rue de Wasquehal, 31 et Jeanne Lepers, doubleuse, rue du Fresnoy, 87. — Armand Lorthiois, ringseur, rue du Bois, 18 et Marie Dauens, étiqueuse, rue St-Antoine, 2. — Edmond Trachet, couveur de cylindres, rue de Denain, 52 et Marie Félix, piquûrière, rue du Tilleul, impasse St-Louis, 5. — Georges Parfon, apprêteur, rue Ma Campagne, 47 et Charlotte Leclercq, tisserande, rue des Augès, 79.

Henri Vermoni, employé de commerce, à Lambersart et Jeannette Lannoy, employée, rue Saint-Louis, impasse Jacob, 5. — Charles Mercier, garçon de café, à Lille et Philomène Ovaere, s. prof., rue Pierre-de-Roubaix, 229. — Alphonse Liénard, employé de commerce, rue Christophe-Colomb, 40 et Germaine Mahion, piquûrière, rue Jean-Bart, 60. — Maurice Ribert, apprêteur, rue Marengo, 14 et Lilia Hofman, s. prof., rue Christophe-Colomb, 12. — Arsène Jovenceau, apprêteur, rue de Tourcoing, 179 et Adéline Wété, ménagère, rue Archimède, c. Caulier, 1. — Emile Farvacque, employé de commerce, rue du Collège, 75 et Emma Burry, s. prof., rue de la Vigne, cour Mathieu-Delcourt, 13. — Alfred Millescamps, comptable, rue d'Oran, 154 et Madeleine Pottiez, couturière, rue Monge, 15. — Jules Vandersonpel, peigneur, rue des Anges, cour Dupont, 8 et Marie Hendrum, tricoteuse, rue Saint-Laurent, cour St-François, 21.

Mariages. — Henri Poel, employé de commerce, rue Domsdale, 27 et Zoé Loleu, visiteuse, rue Montesquieu, 14. — Henri Hache, cardinseur, rue de la Paix, 1 et Esther Hardain, épluchoeuse, boulevard de Metz, cour Goudezeu, 13. — Jean Cours, comptable, rue Thécle, 3 et Maria Graynes, s. prof., à Paris. — Emmanuel Burans, emballeur, rue des Longues-Haies prolongée, 252 et Aline Se cers, ouvrière en chapellerie, rue de la Balance, 121. — Maurice Deldalle, garçon boucher, à Wattrelos et Julia Wauters, trieuse, place du Progrès, 11. — Vincent Fièvet, emballeur, à Croix et Berthe Vandeputte, rattacheuse, rue Sébastopol, 85. — Joseph Decock, emballeur, rue Watt, cour Govaere, 6 et Suzanne Allart, étiqueuse, rue St-Maurice, cour Prouvost, 3.

Julien Duquesne, emballeur, rue de Wasquehal, cour Delporte, 17 et Louise Vsaronce, piquûrière, id., id., 3. — Jules Michielsens, préposé des douanes, à Crespin et Marie Devernay, journalière, rue Wagram, 34. — Urbain Mahieu, peintre, à Paris et Maria Galens, soigneuse, rue des Longues-Haies, 60, cour Leman, 10. — Casimir Hache, apprêteur, rue de Beaumont, cour Loridan, 22 et Clémentine Buyschaert, rattacheuse, rue de Bouvines, cour Pontier, 22. — Carlos Wibaux, mécanicien, boulevard de Metz, impasse Bréda, 19 et Valentine Desbonnet, couturière, rue du Collège, 120. — Louis Vincent, dessinateur en tissus, rue St-Pierre, 19 et Germaine Debiavre, piquûrière, rue de St-Quentin, 13. — J.-B. Derychère, employé de banque, rue des Récollets, 30 et Cécile Royé, épluchoeuse, à Roubaix.

Mariages. — Emile Tonnel, mécanicien, à Ham, et Jeanne Rivollet, couturière, rue Saint-Roch, 60. — Victor Lesy, ajusteur, rue de l'Ommelet, 121, et Marie Samain, soigneuse, rue du Pile, 18. — Richard Vanoutagem, camionneur, rue Nabuchodonosor, 41, et Jeanne Castaert, soigneuse, rue Basse-Masure, 42. — Victor Ramon, charron, rue Neuve, 6, et Pauline Debeadringhies, blanchisseuse, rue Chaîneul, 7. Mallieu, c. Roustet. — Charles Demonville, représ. de commerce, rue de l'Alouette, 230, et Suzanne Voisart, s. p., rue Descartes, 2.

Décès. — Alidor Copman, 36 ans, sol de déchets, rue Turnoux. Charlet Delannoy, 88 ans, rentier, rue Latrotx, pass. Jacob, 14.

WATTRELOS

Soirée récréative. — Dimanche soir, la société de gymnastique la « Wattrelosienne », aidé du concours de la Section Dramatique de la Jeanne d'Arc, a donné sa seconde séance dans la salle Leclercq-Dupire, rue Carnot.

Comme à la séance précédente, la salle était comble ; les applaudissements ne firent point défaut — tous les numéros du programme ont d'ailleurs été rendus de façon remarquable.

A l'issue de la séance, les membres de la Jeanne d'Arc et de la Wattrelosienne, se sont réunis sous la présidence de M. Urbain Deleoutre.

Quelques toasts furent prononcés célébrant l'union des deux sociétés, par MM. Urbain Delsoutre, Louis Baas, Jean Wicart et Henri Bogaert.

L'affaire des viandes corrompues. — M. le juge d'instruction Filleire avait rendu un non-lieu en faveur de M. Duquesnoy, employé à la Coopérative de Wattrelos. Le syndicat des bouchers du Nord avait fait opposition au non-lieu. Mais la Cour d'appel de Douai vient de confirmer la décision du juge d'instruction. M. Duquesnoy ne sera donc pas poursuivi.

La fraude. — Les douaniers de Wattrelos ligne ont arrêté lundi matin, à la « Broche-de-Fer », Julien Lampe, 25 ans, homme de peine, domicilié à Coygham (Belgique), porteur de 4 kilos de café vert, valant 12 fr.

Muselez vos chiens. — Procès-verbal à Gaston Poutacele, 14 ans, marchand de légumes à Roubaix, pour avoir omis de museler ses deux chiens attelés à sa baladeuse.

Eclairez votre voiture. — Procès-verbal a été rédigé à la charge d'Albert Dhulst, 37 ans, marchand de charbon à Leers, pour défaut de lanterne à son chariot.

Gaupe. — M. Gobert renvoie devant le tribunal correctionnel du 2 janvier, Aristide Boficux, 32 ans, qui a brutalisé M. Simon Guidez.

WATTRELOS. — Naissances. — Suzanne Vandeputte, à Gaoquier, Maxime Beaique. — Denis Floria, rue du Sapin-Vert, 30. — Marie Renard, rue du Petit-Tournai, 30.

Publications. — Clovis Dhellemmes, tisserand, et Berthe Vandeputte, contrôleuse. — Alfred Vaillant, rattacheur, et Julia Vandenhoeck, sans profession.

Décès. — Bertha Clément, 7 mois, au Toquet, Maisons Lepaix. — Delphine Hiarme, 47 ans, rue de Strasbourg.

CROIX

VOIR PLUS HAUT : Un ouvrier tombe à l'eau et se noie.

Accidents du travail. — Un ouvrier au service de M. Cantal Emile Warnuquier, 59 ans, à Roubaix, s'est fait un entorse. 12 jours de repos. Docteur Hariet.

— Au peignage Holden et Cie, Henri Dewière, 26 ans, journalier, rue de la Fontaine, s'est blessé à la cheville droite. 12 jours de repos. Docteur Barroyer.

CROIX. — Du 29 décembre. — Naissance. — Irène Vermesch, rue de la Makelterie, 65.

Décès. — Charlotte Masschelein, 40 ans, ménagère, rue Chevreuil. — Yvo Eggermont, 59 ans, tisserand, chemin du Village.

WASQUEHAL

Bras foulé. — A l'usine Eycken et Leroy, un manouvrier, nommé Désiré Coureaux, 19 ans 1/2, domicilié à Roubaix, s'est foulé le bras en tombant d'un escalier, d'une hauteur de quatre mètres.

Le docteur Liénard lui a donné ses soins et a prescrit un repos de douze jours.

CAPREAU

Renouvelle. — Un porte-monnaie a été trouvé non loin de l'école maternelle du Capreau.

La personne qui l'aurait perdu peut s'adresser rue Clément-Béthune, 3.

Au feu ! — Lundi, vers 4 heures du matin, une petite ferme située dans la rue Carpeaux et occupée par Remi Sons, marchand de légumes, a été la proie des flammes.

Cette maison était de construction très légère. On ne connaît pas la cause de l'incendie.

La gendarmerie fait une enquête. Il y a assurance.

FLERS-ERREUCQ

Accident de travail. — Samedi, vers 3 h., J.-B. Doudelet, porteur, chez Lepers frères, brasseurs, au Breucq, a eu le pied gauche contusionné en déchargeant des rondelles, sur la chantier de l'estaminet Marescaux, rue de Lille, au Breucq. 15 jours de repos. Docteur Berlion.

LANNOY

Extradé. — Lundi matin a été remis à la gendarmerie de Lannoy Joseph Ledoux, réclamé par la justice française.

LYS-LEZ-LANNOY

Soirée récréative. — Dimanche à 5 h. 1/2 a été donné à la Maison du Sacré-Cœur, une soirée au profit de l'œuvre des Patronages. La section dramatique « Comedia » de Croix dont l'éloge n'est plus à faire, a interprété d'une façon magistrale les « 1 pickpockets du secrétaire », comédie, et « Fais ce que dois » de F. Coppée, dont les vers superbes, empreints d'un patriotisme ardent, nous ont montré l'état d'âme de la Patrie après 1871.

Les spectateurs venus en grand nombre n'ont point ménagé leurs applaudissements aux artistes de Croix qui obtinrent tour leurs loisirs pour donner partout des soirées agréables comme celle donnée dimanche dans notre belle Maison du Sacré-Cœur.

Main écrasée. — Une soigneuse de la filature Boutemy frères, Emérances Nollez, 19 ans, à Roubaix, a eu la main droite écrasée par un cylindre de son métier. 20 jours de repos. Docteur Parmentier.

LYS-LEZ-LANNOY. — Mariage. — Oscar Fauquey musicien ambulant, et Célina Pannier, ménagère à Lys.

TOUFFLERS. — Décès. — Marguerite Libreck, 16 ans, rue du Château de Wams.

GRANDE cessation de commerce
LIQUIDATION au 31 Décembre
DÉMÉNAGEMENT, BIJOUTIER 22, rue Faidherbe, LILLE
085 Vente à tout offre acceptable

LEERS

Bureau de bienfaisance. — Par arrêté préfectoral du 18 décembre, M. Achille Derachs, membre sortant du Bureau de Bienfaisance, est maintenu en fonctions pour quatre ans.

Liste électorale. — M. Jules Bailleul est nommé délégué pour la révision de la liste électorale.

HEM

Fonds de chômage. — Les habitants d'Hem, victimes de chômage pendant l'année 1913, qui désirent participer à la répartition du crédit de 500 francs, sont invités à déposer à la mairie pour le jeudi 15 janvier, dernier délai, une certificat sur 6 de leur patron, attestant le nombre exact de jours de chômage, fêtes et maladies exceptées.

TOURCOING

LES RÉUNIONS DE L'A. L. P.

UNE CONFÉRENCE SUR L'APPRENTISSAGE A LA 3e SECTION. — AU BRUN-PAIN, LES ADHÉRENTS PRENNENT L'ENGAGEMENT D'HONNEUR DE FAIRE RÉÉLIRE M. GROUSSAU.

La 3e section de l'Action Libérale Populaire a tenu sa réunion mensuelle en son local habituel, place Thiers. Les adhérents furent plus nombreux que d'habitude. Il est vrai que l'ordre du jour était particulièrement attrayant.

La réunion commença par l'élection de la commission pour 1914. Furent élus : MM. Alphonse Motte, président ; Alphonse Duriez, vice-président ; Emile Lehembre, secrétaire-trésorier ; J.-B. Deschamps, Louis Deschamps et Louis Desurmont, assesseurs.

Après quelques mots de remerciements, M. Alphonse Motte fit une causerie sur la question si captivante de l'apprentissage. Il montra que tout individu a deux époques de travail ; le travail scolaire et le travail producteur. Ces deux époques se complètent mais il y manque le pont que l'on appelle l'apprentissage.

La nécessité de l'apprentissage se démontre d'elle-même par le manque d'ouvriers alors que beaucoup d'enfants sont sans travail. Nous nous laissons devancer sur cette question par nos voisins les Belges et les Allemands. C'est que, si l'initiative privée a fait quelque chose pour l'apprentissage, au point de vue légal, nous n'avons rien fait. M. Dubief a bien jadis déposé un projet tendant à établir des écoles professionnelles obligatoires qui seraient le corollaire de la défense laïque. Est-ce que la question de l'apprentissage n'est pas avant tout une question professionnelle et non une question politique.

Il est certain qu'avec le développement industriel, on ne peut plus, comme au Moyen-Age, se contenter du contrat entre patrons et apprentis et que, pour éviter des abus du côté patronal comme du côté ouvrier, l'Etat doit intervenir mais s'en tenir au rôle de conseiller et de banquier.

Il serait d'abord nécessaire de diviser les industries en deux catégories : de simples cours partiels suffiraient pour les ouvriers des champs, des mines, et même de l'industrie textile ; puis il y a les industries de l'art et tout ce qui exige un travail intellectuel pour qui des cours de quelques années sont nécessaires.

L'exemple des retraites ouvrières prouve que l'obligation est indispensable si l'on veut arriver à un résultat sérieux, et l'ouvrier intelligent comprendra que si son enfant perd trois ans de salaire, celui-ci sera plus élevé dès qu'il travaillera et qu'il aura en outre l'avantage précieux d'être un ouvrier accompli.

En terminant, M. Motte rappelle que l'Etat est mauvais patron, et qu'il faut encourager les initiatives privées, les compléter par des cours publics obligatoires organisés par les Chambres de commerce ou les Syndicats patronaux et ouvriers.

Une intéressante discussion s'engagea ensuite, puis à lieu le tirage de la tombola de fin d'année que des dons généreux avaient contribué à rendre des plus jolies. En terminant cette belle réunion, M. Alphonse Motte adresse à tous ses vœux de bonne année tant au point de vue politique que pour tous les intérêts des adhérents.

—o—

La section du Brun-Pain a tenu dimanche sa réunion de fin d'année. M. Jules Decoopman, présidait, entouré de MM. Emile Barrois, Jean Barritel et des membres du bureau. Cent adhérents étaient présents. Ils étaient venus témoigner leur confiance envers le comité, car il s'agissait de la renouveler. On vota et à l'unanimité le comité fut réélu.

M. Barrois félicita les amis appelés de nouveau à diriger la section. Ses bonnes paroles dites de toute son âme, de tout son cœur, furent des souhaits et des espérances.

Au mois de Mai prochain, nous renverrons notre chef M. Groussau à la Chambre des députés. Tous en prennent l'engagement d'honneur.

On passe ensuite à la distribution de l'Arbre de Noël, arbre magnifique, grâce à la générosité des bienfaiteurs à qui tous les adhérents envoient un cordial merci et l'assurance de leur complet dévouement.

Après avoir pris la résolution de travailler énergiquement en 1914, les adhérents se séparèrent fort contents d'avoir passé une bonne soirée.

BIJOUTERIE-HORLOGERIE-ORFÈVRERIE
Ve ROMMENS-VANZEVEREN : 12, Gde-Place
0276

Témoignage de sympathie. — Les agents chargés du service du 1er arrondissement se sont rendus lundi après-midi, chez M. Guichard, pour le féliciter de sa nomination de commissaire de 1re classe à Nancy.

M. Guichard, très touché de cette démarche, a offert le champagne à ses dévoués collaborateurs.

Le nouveau commissaire de police, M. Grossi, aura son bureau et son habitation à l'ancien domicile du commissaire central, M. Troisy, c'est-à-dire à l'ancien presbytère de l'église Saint-Louis, rue de l'Epidème, qui fut volé à ses légitimes propriétaires.

Résultats d'adjudication. — Lundi à trois heures du soir, ont eu lieu, dans une des salles de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Ledois Monoré, adjoint au Maire, les adjudications suivantes :

Fourniture du charbon nécessaire à l'Etablissement municipal de Bains pendant l'année 1914. — Ont soumissionné : MM. Eugène Lecomte, de Tourcoing, 20 fr. 90 la tonne ; Marcellin Dubois, de Tourcoing, 20 fr. la tonne ; Henri Leman, de Tourcoing, 21 fr. 70 la tonne ; Jules Ladesou, de Tourcoing, 22 fr. 30 la tonne.

M. Marcellin Dubois a été déclaré adjudicataire.

Fourniture du charbon nécessaire au chauffage de l'Hôtel de Ville du jour de l'approbation de l'adjudication au 31 décembre 1914. — Ont soumissionné : MM. Lecomte Eugène, de Tourcoing, 25 fr. 75 la tonne ; Marcellin Dubois, de Tourcoing, 27 fr. la tonne ; Henri Leman, de Tourcoing, 26 fr. 90 la tonne ; Jules Ladesou, de Tourcoing, 26 fr. 25 la tonne ; De Groote-Malié, de Tourcoing, 27 fr. 75 la tonne.

M. Eugène Lecomte a été déclaré adjudicataire.

PEAUX, TAPIS-BROSSES, ART. MENAGE
Cau-Delattre, 29, rue Nationale, Tourcoing
0149

Un vol dans un estaminet. — M. Delplenque Bleuzet, cabaretier, rue de la Bienfaisance, avait déposé dans un buffet de la salle à manger, un porte-monnaie contenant 87 fr. Lundi matin, il s'est aperçu de sa disparition. Plainte a été déposée.

Mandat d'amener. — Julien Desrumeaux, 47 ans, journalier, sans domicile, a été arrêté dimanche soir, rue de l'Amiral-Courbet, par les agents de la sûreté. Un mandat d'arrêt avait été lancé contre lui par M. Riccardi, juge d'instruction.

—(o)—

ÉTAT-CIVIL de TOURCOING

du 29 décembre 1913

Naissances. — Willy Germain, Grande-Place, 10. — Marthe Deroubaix, rue de Roubaix, 7. — Jean Arsène, rue Philippe-de-Girard, 22. — Georgette Masson, rue Clinquet, 30. — Joseph Fiesta, rue de Lille, 194.

Mariages. — Debrille Albert, piteur, et Dupinay Marguerite. — Delsaegher Emile, teinturier, et Gilles Madeleine, soigneuse. — Duthilly Edouard, boulanger, et Delberghe Hélène, s. p., à Lille. — Lebrun Séraphin, soldat, et Mendrick Jeanne, soigneuse. — Vanzeuwembergh Arthur, tisserand, et Boeckx Natalie, tisserande. — Vandepotte Henri, soldat, et Raynaert Henriette, soigneuse. — Van Beckout René, singeur, et Martens Eulalie, journalière. — Wagnon Edouard, homme de peine, et Bernard Marie, soigneuse.

Publications. — Buyse Ivon, tisserand à Tourcoing, et Stéphanie Van Bislande, bobineuse, à Mouvaux. — Lorthiois Armand, singeur, à Roubaix, et Beauvens Marie, étiqueuse, à Roubaix. — Appourchaux Edmond, empl. au Chemin de fer, à Tourcoing, et Landrine Léonie, s. p., à Lille. — Brand Jean, repr. de com., rue Chéroy, 88 à Paris, et Coudert Marie, repasseuse, 150 rue de Roubaix. — Cazelin Julien, cocher-livreur, 28, rue du Moulin, et Deshouvries Madeleine, doubleuse, 28, rue Croix-Rouge. — Pecquereau Jules, hom. de peine, 29, rue de l'Industrie, et Becquart Mathilde, doubleuse, 29, rue de l'Industrie. — Doms Albert, teinturier, rue des Cinq-Voies, et Eint Albertine, soigneuse, 10, rue des Flandres. — Cornez Marcel, électricien, à Wattrelos, et Couvreur Louise, repasseuse, 88, rue Jeanne-d'Arc. — Cappelle Fernand, à Bailleul, et Dupont Marguerite, 17, rue de l'Industrie. — Dutoit Augustin, magasinier, rue de Moscou, 68, et Waleck Julienne, soigneuse, 70, rue de Moscou. — Depreux Maurice, chaudronnier en cuivre, rue de Constantinople, et Demaynck Hélène, soigneuse, 420, rue de Gand. — Desmettre Louis, trieur, 19, rue des Roses prolongée, et Desreumaux Flore, ménagère, 89, rue du Moulin. — Dekeyser Noël, aide-monteur, 32, rue de Toul, et Lesens Zelma, doubleuse, 30 bis, rue Alexandrie.

Décès. — Raymond Canuce, 27 ans, tapissier, rue de Dunkerque, 45. — Marie Delattre, 44 ans, à p., rue Duguesclin, 72. — Joseph Warhem, 65 ans, s. p., rue Ingres, 87. — Eugène Morel, 4 mois, rue de Crétil, 16. — Désiré Deschamps, 77 ans, p. p., rue Clinquet, 32. — François Goubault, 74 ans, à p., rue du Bass, 4.

MALACEINE

Un parfum subtil, des qualités adoucissantes reconnues font de la Crème Malaceine un produit de valeur et d'élégance qui complète et parfait la toilette féminine. En vente partout. 1 franc, 2 fr., 3 fr., suivant grandeur. 0233-1

MOUVAUX

Résultats d'adjudications. — Lundi, à 3 h. de l'après-midi ont eu lieu les adjudications suivantes :

Etablissements publics. — Charbons. — Adjudicataire : M. Lecomte-Serépel, de Roubaix, 25 fr. 95 les 1.000 kilos.

Cantines scolaires. — Viande. — Adjudicataire : M. Achille Descamps, de Tourcoing. Bœuf, 1 fr. 39 le kilo ; rôtis, 2 fr. 18 le kilo.

Bière. — Adjudicataire : M. Lefebvre, de Tourcoing, 10 fr. l'hectolitre.

Bouses et immondices. — Adjudicataire : M. Cyrille Decottignie, de Mouvaux, 21 % de rabais.

Hospice. — Pain. — M. Edmond Hazebaert, de Mouvaux. Pain blanc, 0,29 le kilo ; pain de ménage, 0,27 le kilo.

Viande. — Adjudicataire : M. Achille Descamps, de Tourcoing. Bœuf, 1,39 le kilo ; rôtis, 1,89 le kilo.

Epicerie. — Adjudicataire : M. François Liber, de Mouvaux, 3 % de rabais.

Lait et lait battu. — Adjudicataire : M. Alphonse Renau, de Mouvaux. Lait, 0,24 le lit. ; lait battu, 0 04 le litre.

Beurre et œufs. — Adjudicataire : M. Coppin, de Tourcoing, 3 fr. 08 le kilo ; œufs, 0 fr. le cent.

Secours aux indigents. — A cause du premier jour de l'an, une distribution de bons de viande sera faite mercredi 31 décembre à 4 heures du soir, à la Mairie, aux indigents de la commune.

MOUVAUX. — Naissances. — Emile Rousselle, rue Négrier. — Emile Delschaussées, rue Mirabeau.

Installation de SALLES DE BAINS, W.-C.
ALBERT MATRAU
ZINC, GAZ, EAU
LILLE, 85, rue de Béthune, 85, LILLE
669

LA MADELEINE

Mendicité. — Léonard Wiquart, 48 ans, forgeron, sans domicile fixe, a été arrêté dans la journée de lundi par le garde champêtre, pour mendicité.

COFFRES-FORTS GRUSON
21, Rue Royale, St, LILLE
041

Faits divers

Un bébé étouffé par un haricot
A ARQUES (P.-de-C.)

Gustave Lesage, âgé de onze mois, dont les parents sont bateliers, s'amusait avec des haricots. Soudain il en porta un à la bouche et l'avala. Le légume lui resta à la gorge et l'infortuné bébé poussa des cris de douleur. On se précipita à son secours. Des soins lui furent donnés, mais le petit imprudent, asphyxié, ne tarda pas à rendre le dernier soupir.

CIRQUE CHARLES COURONNE
Hippodrome Lillois
Dernière Représentation
irrévocablement
LUNDI **5** JANVIER
Journellement :
REPRÉSENTATIONS SENSATIONNELLES
Jeudi, le 1er Janvier (Jour du nouvel an)
MATINÉE à 3 heures
LE PARC ZOOLOGIQUE est ouvert tous les jours aux visiteurs, dans les constructions spéciales, installées sur la Place de la République.

Une Bijouterie cambriolée
A LENS

L'enquête ouverte par la police et la brigade mobile au sujet du vol dont M. Monchart, bijoutier, rue Berthelot, fut victime, se poursuit activement.

M. Monchart offre 1.000 francs à la personne qui lui fera retrouver les bijoux.

Cet audacieux cambriolage a amené la découverte d'un des auteurs d'un vol commis la nuit, avec effraction, chez M. Bertiaux, cabaretier et marchand de cycles, à Wingles. On se rappelle que, dans la nuit du 23 au 24 décembre, des malfaiteurs volèrent de l'argent et deux bicyclettes.

Une des voleurs, Joseph Vandembergbe, 30 ans 1/2, vivait à Lens chez M. Rommens, cafetier, rue du Quatorze-Juillet. En apprenant que la police avait opéré des perquisitions il fila. Le propriétaire, intrigué, pénétra dans la chambre, où il trouva sous le lit les deux bicyclettes de M. Bertiaux.

La Maladie de l'Infirmière

Oh! cette toux rauque qui réveillait les malades

C'était il y a quelque temps, un homme fort malheureux que M. Belhomme, demeurant 50, faubourg Saint-Martin, à Paris. Infirmier dans une maison de santé, il avait un beau jour attrapé un rhume qu'il négligé s'était transformé en pneumonie, puis en bronchite chronique. Ce n'étaient ni les remèdes ni les médecins qui manquaient à M. Belhomme. Et pourtant son mal s'aggravait de jour en jour et il était pris souvent même au chevet de ses malades d'une de ces toux rauques et déchirantes qui réveillaient ceux-ci en sursaut. Cela ne pouvait durer. On se plaignit. M. Belhomme se vit sur le point d'être renvoyé de sa place. Il se savait à quel saint se vouer lorsqu'on lui indiqua comme remède souverain la recette de l'extrait de benthans, tiré des herbes marines que les pêcheurs de perles vont en plongeant chercher au fond des mers. Il en acheta aussitôt quatre-vingt-dix grammes chez un pharmacien et les mélangea avec soixante grammes de sucre candi dissous dans quelques cuillerées à soupe d'eau bouillante. Il en prit cinq cuillerées par jour. Dès le premier jour, sa toux rauque s'arrêta et cinq jours plus tard, il était complètement guéri. — Dr L. 0298

Cambriolage à Calais

Un audacieux cambriolage a été commis au cours de la nuit de samedi à dimanche, dans la quartier de Calais-Sud.

Des inconnus ont démastiqué une vitre de la devanture du magasin de bonneterie, tenu rue de Chautilly, par M. Leclercq. Par l'ouverture, ils dérobèrent une grande quantité de marchandises, évaluées à 600 fr.

La police a ouvert une enquête.

Cinémas pour Collèges, Institutions et Salons. Demandez catalogues, 2 bis, place République, Lille. Service spécial du Cinéma Perfecta. 076-3

FUNÉRAILLES

Les personnes qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de

Mademoiselle Thérèse DELEPOULLE

Enfant de Marie, Infirmière titulaire de N.-D. de Lourdes, Infirmière de la Croix-Rouge,

sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister à ses Funérailles qui auront lieu aujourd'hui mardi, à 10 heures, en l'église Saint-François d'Assise, à Hautmont-les-Frances.

L'inhumation se fera au cimetière du Pont-de-Neuville, à Tourcoing.

DÉPÊCHES de la NUIT

NOUVELLES MILITAIRES

TABLEAU D'AVANCEMENT

Sont inscrits :

État-major. — Pour le grade d'officier d'administration de 3e classe, M. Varrier, adjudant-chef au bureau de recrutement de Saint-Omer (1).

Intendance. — Pour le grade de :

Sous-intendant de 2e classe, M. Haffeymeir, sous-intendant de 3e classe (2) ; d'officier principal, M. Pétri, officier d'administration de 1re classe au 1er corps (7) ; d'officier d'administration de 2e cl., M. Deroelaux, officier d'administration de 3e classe au 1er corps (9).

Tribunaux militaires. — Pour officier d'administration de 1re classe, M. Jenny, officier d'administration de 2e classe, greffier du conseil de guerre de Lille.

Artillerie. — Pour le grade d'officier d'administration principal, l'officier principal de 1re classe Metayer, du parc de Dunkerque.

Cavalerie. — Pour colonel, le lieutenant-colonel Larroque, du 21e dragons (20).

Pour capitaine le lieutenant Callard, du 21e dragons (62).

Artillerie. — Pour colonel, le lieutenant-colonel Daubresse, commandant par intérim le 1er régiment à Dunkerque (19).

Lieutenant-colonel, le chef d'escadron Emery, président de la commission d'expérience de Calais (39).

Chef d'escadron, le capitaine Clerault, du 41e (51).

Capitaines, les lieutenants Dupont, du 41e (65) ; Lambert, du 1er à pied, à Calais (14).

Pour sous-lieutenant, Pépin, adjudant-chef au 1er d'artillerie à pied (5).

Train des équipages. — Pour chef d'escadron, M. Trusson, capitaine au 1er (1).

Pour sous-lieutenant, M. Gambiez, adjudant au 1er escadron du train (3).

Génie. — Pour colonel, le lieutenant-colonel Masselin, directeur du génie à Lille (3).

Pour capitaine, le lieutenant Segueland, du 3e génie à Arras (14).

Gendarmerie. — Pour lieutenant-colonel, le chef d'escadron Bonnet, de la 1re région (6).

Pour chef d'escadron, le capitaine Buret,